

**DOSSIER D'INSCRIPTION
CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS THEATRE
COLLEGE PUBLIC LES ROCHERS SEVIGNE – VITRÉ**

L'ÉLÈVE

NOM : PRENOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Collège de provenance :

Classe :

Enfant bénéficiant de l'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE : oui non

L'élève pratique déjà une activité artistique oui - non (laquelle) :Nbre d'années

Si l'élève a un souci de santé pouvant interagir avec les activités théâtrales, merci de le préciser :

.....

LES PARENTS

Père	Mère
NOM – PRENOM :	NOM - PRENOM :
Adresse :	Adresse :
Profession :	Profession :
E-mail :	E-mail :
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :
mobile :	mobile :
travail :	travail :

ENGAGEMENTS

Constituer le dossier d'inscription de mon enfant pour la classe CHAT (Classe à Horaire Aménagé Théâtre), c'est s'engager :

- à respecter la procédure d'inscription avec notamment :
 - => la JOA (Journée d'Observation Artistique)
 - => la rédaction d'une lettre de motivation
 - => la transmission des bulletins scolaires
- à respecter la décision d'admission que la DSDEN éditera le 1^{er} juillet 2024

Accepter l'admission en la classe CHAT (Classe à Horaires aménagés Théâtre), c'est s'engager à :

- suivre l'enseignement d'éducation culturelle au théâtre
- suivre l'enseignement de pratiques théâtrales qui seront dispensés à la fois au collège et au centre culturel
- suivre l'école du spectateur dont les rendez-vous seront le soir :
 - => amener et venir chercher son enfant lors des spectacles
 - => assumer le coût des places de spectacles (5€) 6 fois dans l'année ; si difficultés sur ce plan, ne pas hésiter à demander au collège la recherche de solution(s).
- adhérer à l'association Lézard de Roche (5 €) qui prend en charge l'organisation de l'école du spectateur en partenariat avec le conservatoire.
- suivre la classe CHAT sur l'intégralité du cycle 4 (5^e/4^e et 3^e).

NOM Prénom des représentants légaux

Date

Signature

NOM Prénom de l'élève

Date

Signature

A JOINDRE :

- UNE LETTRE DE MOTIVATION POUR LA CLASSE CHAT
- COPIE DES BULLETINS TRIMESTRIELS

RETOUR DU DOSSIER AVANT LE 5 AVRIL 2024 AU COLLEGE LES ROCHERS SEVIGNE